



Montreuil, le 10 juin 2020

Madame Cécile LHOTE PAGÈS  
Directrice de la Traction

**Objet : Demande de Concertation Immédiate (DCI)**

**Madame la Directrice,**

Nous venons de vivre une période inédite dans l'histoire de notre entreprise. Pendant ce confinement, dans les établissements, sous l'impulsion de la ligne managériale, se sont mises en place des pratiques plus ou moins contestables.

Certains conducteurs se sont retrouvés harcelés par leurs CTTL, devant répondre à un grand nombre d'appels et ce quelle que soit l'utilisation de l'agent (chômage partiel, garde d'enfant, RP, etc.).

De nombreux questionnaires ou exercices, avec relances incessantes en cas de non réponse, ont été envoyés sur les boîtes mail.

La Fédération CGT des cheminots tient à vous rappeler que la consultation des mails n'est en rien obligatoire.

Certains établissements sont allés plus loin en réalisant des JFC avec l'outil TEAMS alors même que le département TMS désapprouvait les formations à distance entrant dans le cadre de la certification des conducteurs.

Pour la Fédération CGT des Cheminots, ces mauvaises pratiques doivent cesser immédiatement. Avec le déconfinement, les directions d'établissements doivent revenir au strict respect des textes réglementaires (TTOO35, accord d'entreprise, etc.). Le retour au respect de la vie familiale des agents doit se faire au plus vite.

Aussi, conformément à l'article 4-2 du titre II du RH0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose une Demande de Concertation Immédiate pour les motifs suivants :

- Arrêt de la réalisation de JFC entrant dans la certification des conducteurs avec des moyens audiovisuels ;
- Arrêt de la réalisation de formations initiale de Gestionnaire des Moyens avec des moyens audiovisuels ;
- Arrêt de l'envoi aux ADC de questionnaires en tout genre s'accompagnant de pressions managériales si les agents n'y répondent pas ;
- Refus de la formation des conducteurs à la nouvelle relation client souhaitée par TER ;
- Arrêt immédiat du recours aux études de ligne par vidéo.

Dans l'attente d'être reçu en présentiel, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Cyril CAPDEVIELLE  
Secrétaire Fédéral

Laurent FRAISSARD  
Secrétaire CTN Traction

